



Le Pass'Partout



Terrebasse en Fête
12 juin 2016



Sommaire

ÉDITORIAL	p. 3
LA VIE COMMUNALE	
Photos événements	p. 4
Informations municipales	p. 5 à 7
Repas de quartiers	p. 8
Bibliothèque municipale	p. 9
LA VIE PRATIQUE	
Notre vie quotidienne	p. 10
Adresses et numéros utiles	p. 11 et 12
Documents administratifs	p. 13 et 14
LA VIE SCOLAIRE	
La vie de l'école	p. 15
Le Sou des écoles	p. 16
HISTOIRE LOCALE	
Livret à la mémoire des soldats	p. 17 et 18
NATURE ET ENVIRONNEMENT	p. 19
LA VIE ASSOCIATIVE	
Les associations	p. 20
Le comité des fêtes	p. 21
Carterie / Volley / Club canin	p. 22
Gym / Club photo / Section jeunes	p. 23
Yoga / Club de l'amitié / F. N. A. C. A.	p. 24 et 25
A. C. C. A.	p. 25
LA VIE INTERCOMMUNALE	
Le Centre Social « Les 4 vents »	p. 26 et 27
Chorale	p. 28
Les Arpelauds	p. 29
Tennis Club de la Sanne	p. 30
La Sanne Foot	p. 31
Le S. A. S. S.	p. 32
Le réseau médiathèque du Pays Roussillonnais	p. 32 et 33
L'Association Espoir Isère	p. 34
LA VIE PAROISSIALE	p. 35

Directeur de publication :

Luc SATRE

Commission de rédaction / communication:

Julien ANDRES, Eliane KHELIFI, Cécile QUENTEL,
Josiane PELLAT et Sandrine SERVONNAT.

Contact

Josiane PELLAT (Adjointe à la communication)

Crédit photos :

Les membres du Club photo de Ville sous Anjou.
et Marius Jouffrey, Les Terrebassaires, Mairie,
Centre Social « Les 4 vents », Renaud Vezin, C. C. P. R.,
La Sanne Tennis, La Sanne Foot, la Paroisse.

Remerciements

A toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué
à l'élaboration de ce bulletin, aux annonceurs.

Conception-Impression

Imprimerie DUPUIS Salaise sur Sanne



MARLYSE
CHAUSSURES

Mephisto - Marco
Myma - Mam'zelle
Karston
France Mode...

...toujours à la pointe de la mode

© 04 74 86 31 17
77, Rue de la République - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON



TRAVAUX AGRICOLES
FRETON Bernard
47 Route des Combes
38150 Ville sous Anjou

Tél. : 09 67 45 87 24
Portable : 06 82 71 02 97

AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

Nous vous invitons à nous proposer des photos
que vous aurez réalisées courant 2017
sur la commune, pour les pages de couverture
et les illustrations du bulletin 2018.

Paysages en toutes saisons, lieux insolites,
événements particuliers... bonne chasse aux images !

Le mot du Maire

CHERS TERREBASSAIRES,

Quand vous lirez cette seizième édition de votre bulletin municipal, le printemps sera de retour avec son charme habituel, appréciable dans notre village de campagne, le renouveau de la nature et toute l'espérance qu'il apporte.

Néanmoins, il ne permet pas d'oublier la période trouble dans laquelle nous vivons, marquée par les attentats et la crainte de ceux à venir, le chômage, notamment des jeunes, la corruption.

Ne cédon pas à la peur qui risque d'être source de violence ou de paralysie.

2017, année électorale sera certainement déterminante pour notre avenir et notre démocratie. Espérons que les nouveaux responsables politiques, le Président, les Ministres, les Députés seront à la hauteur de leur tâche et sauront adapter nos modèles, nos lois, nos règles communes aux évolutions de la société tout en préservant les valeurs de la République.

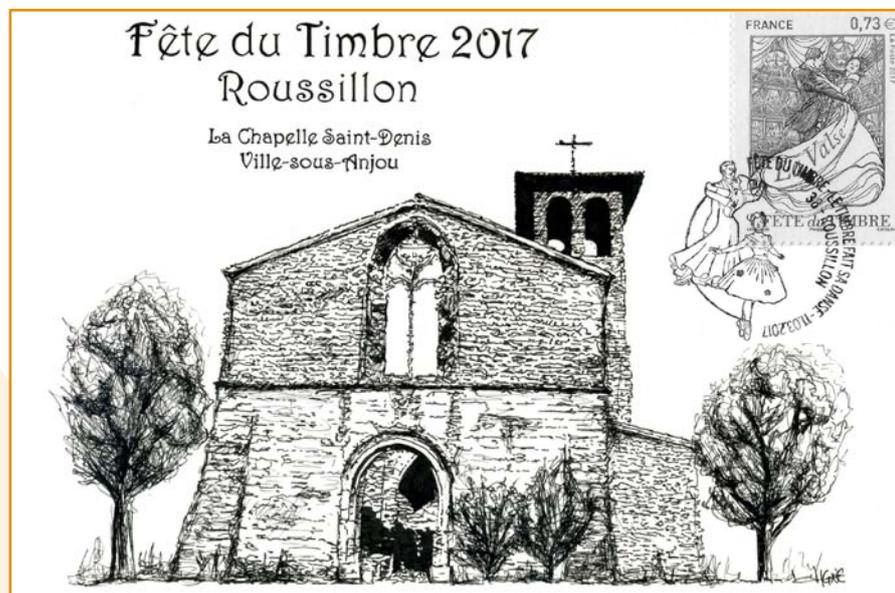
Ne soyons pas tentés par le repli de notre pays sur lui-même, ne souhaitons pas l'affaiblissement de l'Europe mais son renforcement, même si celle-ci a besoin d'avoir une vision plus cohérente de notre avenir et des moyens à mettre en œuvre pour l'assurer.

Notre commune a connu une année 2016 paisible, pendant laquelle tout en continuant à assurer l'entretien de notre patrimoine, nous avons réalisé quelques investissements qui vous sont relatés dans les pages suivantes. Le budget communal qui vous est présenté montre que celui-ci pourra nous permettre de futures réalisations si celles-ci s'avèrent nécessaires.

Au niveau de la sécurité routière, des réflexions sont menées avec le Conseil Départemental pour l'aménagement du carrefour Poncin.

Nos jeunes bénéficient d'une école attractive ouverte sur l'extérieur. Une grande innovation et modernisation de nos modes d'inscription aux temps périscolaires a apporté un réel confort aux parents.

Le bénévolat dont font preuve les membres des différentes associations est une valeur souvent passée sous silence. C'est pourtant un lien social très important.



Notre bibliothèque municipale, a intégré le nouveau réseau de la médiathèque de la CCPR. L'offre culturelle qui vous est proposée est donc beaucoup plus riche. Nous devons la réussite de ce projet à toute l'équipe de bénévoles qui a participé à des journées de formation et qui œuvre toute l'année pour développer ce service.

Avec le Conseil Municipal, je formule le vœu : que l'on continue à bien vivre ensemble à Ville Sous Anjou.

Luc SATRE, Maire

La vie communale

Quelques événements...



Journée humanitaire



Concert de musique classique à l'église



Repas du C. C. A. S.



Départ pour la journée environnement



Retraite aux flambeaux



Expo vente de la bibliothèque

La vie communale

Informations municipales

A L'ÉCOLE



TAP « cuisine »

Cécile TIMPANO et Martine SERVANT aux postes de la cantine, du transport scolaire et d'entretien des locaux.

Les temps de garderie périscolaire du matin de 7h15 à 8h15 ; du soir de 15h15 à 17h45 (lundi, mardi, jeudi) et de 15h15 à 17h15 (vendredi) sont encadrés par Christine GARCIA et Pauline PERGER avec aussi la présence d'animateurs du centre social «les 4 vents».

Les Temps Activités Périscolaires (TAP) ont lieu par période (temps entre deux vacances scolaires les lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 16h15).

De nombreuses activités sont proposées mais la fréquentation est inégale selon l'âge des enfants. Pendant l'année scolaire 2015/2016, 93 heures d'ateliers ont eu lieu (dont 19h assurées par des bénévoles), 596 heures

L'équipe du personnel communal intervenant à l'école est composée de Christine GARCIA (Atsem), Viviane MOURIER,

enfants ont été réalisées par 45 enfants, la participation des familles et de la CAF ne couvrent que 32% du coût des TAP.

Rappelons que la participation des familles ne représente que 23% du coût de fonctionnement de la garderie périscolaire du matin et du soir. Le temps de garderie de la pause méridienne, le service de cantine et l'accompagnement dans le bus scolaire sont financés à 100% par la commune.

Les activités TAP sont assurées par des animateurs du centre social, par des intervenants extérieurs et aussi par des bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées d'activités et surtout de personnes pouvant les assurer. Si vous souhaitez partager avec des enfants votre passion pour une activité n'hésitez pas à contacter la mairie.



TAP « danse »

extérieurs et aussi par des bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées d'activités et surtout de personnes pouvant les assurer. Si vous souhaitez partager avec des enfants votre passion pour une activité n'hésitez pas à contacter la mairie.

LOGICIEL D'INSCRIPTIONS AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

Après des réajustements qui ont pris plus de temps que prévu, le logiciel « e.enfance » est enfin opérationnel, depuis le 21 novembre dernier.

Les inscriptions (cantine, car, garderie, TAP) se font uniquement par ce moyen, les familles ont aussi la

possibilité de régler leurs factures par internet. L'utilisation d'un logiciel est un outil pratique qui doit faciliter la gestion des inscriptions pour les familles et avoir une meilleure visibilité dans le temps mais il demande aussi beaucoup de rigueur si on veut que le système soit efficace. Merci aux familles pour cette adaptation rapide aux nouvelles exigences.

DES ACTIONS

Ma commune. Ma santé :

L'association Actiom (action de mutualisation en vue de l'amélioration du pouvoir d'achat) est force de proposition concernant des produits et services susceptibles d'être distribués par les assureurs avec lesquels elle a conclu une convention de mandat et de diffusion. Elle a mis en œuvre une opération qui se nomme «Ma commune. Ma santé».

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs ou toutes personnes souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Les objectifs du dispositif sont :

- De remédier aux inégalités sociales des personnes qui, par manque de moyen, font l'économie d'une mutuelle.
- De permettre de revenir à une couverture de soins minimum en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour à la santé.
- De proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.
- De diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aides (CMUC-ACS), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

La commune a signé une convention avec cette association

La vie communale

Informations municipales

pour que les administrés qui le souhaitent, puissent bénéficier de ce dispositif. Monsieur FOURETS, référent local d'Actiom, a assuré une permanence en mairie au mois de mai dernier puis en octobre et décembre au centre social «les 4 vents».

Pour toutes informations complémentaires sur ce dispositif, des documents sont disponibles en mairie. Monsieur FOURETS peut être contacté au 06 50 47 65 07.

Le Musée animalier :

Le Conseil Municipal suit avec intérêt, l'étude qui a été confiée au cabinet «Médiéval» par la CCPR pour le devenir et la requalification du Musée animalier. Il s'agit avant tout de pérenniser un site et une collection d'une qualité remarquable.

TRAVAUX

- Les façades des salles des fêtes ont quelque peu changé avec le remplacement de toutes les menuiseries et la pose de volets roulants pour la salle Romanet. Ces travaux ont pu bénéficier d'une subvention dans le cadre de l'amélioration thermique pour des économies d'énergie.
- La cuisine de la salle de Terrebasce avait besoin d'un grand rafraîchissement, les travaux sont entièrement réalisés par les agents communaux : peinture, carrelage, changement des appareils électroménagers, aménagement de plans de travail.
- Des travaux de zinguerie ont été effectués sur le toit de l'église, des fuites ayant été détectées. Par ailleurs le système du paratonnerre a été entièrement révisé et réparé.
- Pendant l'été les employés communaux ont fait l'entretien de toutes les tables et les bancs sur le site de la Madone et de l'aire de jeux ainsi que le décapage du revêtement spécifique de cet espace. A la Madone, la fontaine avait été dégradée il y a quelques années et devait être remplacée. A l'initiative de Sébastien Valla, les agents ont construit une fontaine en pierre qui apporte un cachet supplémentaire à ce site.
- Les boiseries extérieures de l'école doivent être repeintes, c'est l'entreprise MARRON qui réalisera les travaux aux prochaines vacances de printemps.
- A l'automne, différents travaux de réfection de voirie ont eu lieu sur la commune : Le chemin de la Pompe à Vent, la route de Lampon ont été rénovés par la CCPR, les chemins du petit Baude et de la Vescia par la commune.
- L'audit énergétique global réalisé en 2014, nous a permis de mieux connaître nos consommations d'énergie. Nous avons conventionné avec le syndicat des Energies du Département de



l'Isère pour une mission de Conseiller en Energie Partagée. Il suivra nos consommations, attirera notre attention sur celles-ci, nous préconisera les mesures à mettre en œuvre pour améliorer nos performances.

- L'alimentation en eau du village a été sécurisée avec un raccordement au réseau de Gerbey-Bourrassonnes. Cette eau sera mélangée avec l'eau captée dans les puits des Lites, après remise en état de ceux-ci. Ces travaux ont été pris en charge par le Syndicat Gerbey-Bourrassonnes.

LES FINANCES COMMUNALES - ANNÉE 2016

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2016, les taux d'imposition 2016 ont été votés. Pour compenser en partie, les pertes de recettes (baisses des dotations de l'État et de la C.C.P.R), le Conseil Municipal a voté une augmentation sur les trois taux d'imposition. Cette augmentation ne compense que

50% (environ) de la perte des dotations de l'État.

Les taux appliqués sont les suivants :

Taxe d'habitation : 10,76% (au lieu de 10,50%)

Taxe foncière bâti : 17,75% (au lieu de 17,32%)

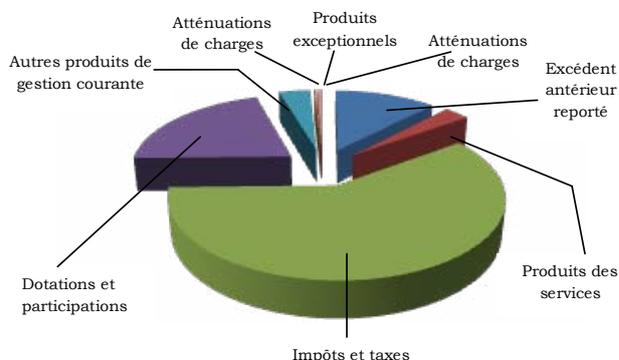
Taxe foncière non bâti : 48,05% (au lieu de 46,89%)

La vie communale

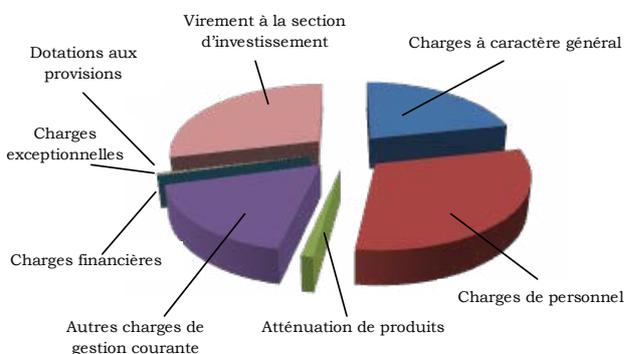
Informations municipales

LES FINANCES COMMUNALES - ANNÉE 2016

FONCTIONNEMENT

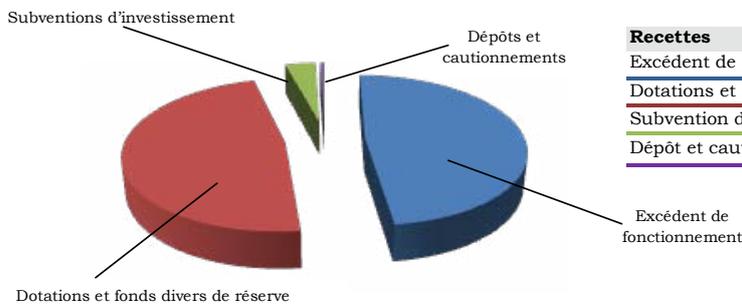


Recettes	
Excédent antérieur reporté	104 135,00 €
Produits des services	26 099,33 €
Impôts et taxes	515 556,00 €
Dotations et participations	179 476,19 €
Autres produits de gestion courante	32 022,80 €
Produits exceptionnels	1 358,71 €
Reprise sur amortissement	651,00 €
Atténuations de charges	5 531,96 €
TOTAL	864 830,99 €

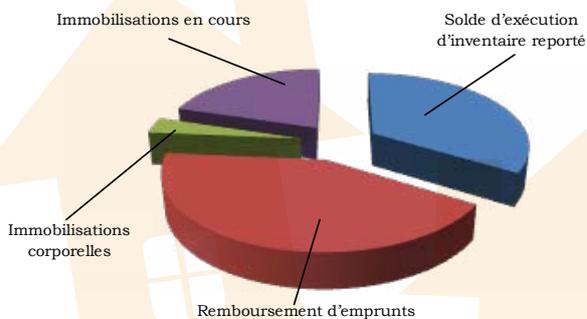


Dépenses	
Charges à caractère général	161 029,08 €
Charges de personnel	227 299,34 €
Atténuation de produits	8 206,00 €
Autres charges de gestion courante	128 973,97 €
Charges financières	1 162,83 €
Charges exceptionnelles	1 941,15 €
Dotations aux provisions	770,00 €
Virement à la section d'investissement	214 000,00 €
TOTAL	743 382,37 €

INVESTISSEMENT



Recettes	
Excédent de fonctionnement	214 000,00 €
Dotations et fonds divers de réserve	212 268,50 €
Subvention d'investissement	16 160,00 €
Dépôt et cautionnements	2 448,00 €
TOTAL	444 876,50 €



Dépenses	
Solde d'exécution d'inventaire reporté	125 351,00 €
Remboursement d'emprunts	157 667,79 €
Immobilisations corporelles	12 753,26 €
Immobilisations en cours	74 717,36 €
TOTAL	370 489,41 €

BILAN DU CRÉDIT DU GROUPE SCOLAIRE EN COURS :

Emprunt restant dû au 1^{er} janvier 2017 : 818 330 € - Annuités d'environ 100 500 €/an jusqu'en 2025

Actuellement à un taux compris entre 0,03% et 0,00%

La vie communale

Les repas de quartiers



La vie communale

Bibliothèque municipale



Les bénévoles et les lecteurs de la bibliothèque viennent de connaître un changement de fonctionnement en ce début d'année.

En effet, depuis le 7 janvier, les lecteurs avec leur carte peuvent emprunter des livres dans toutes les bibliothèques adhérentes au Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais (voir l'article de la CCPR). L'inscription se fait dans la bibliothèque de son choix, la carte individuelle est unique au Réseau, valable 1 an à la date d'inscription, gratuite jusqu'à 18 ans et 5 € par adulte.

Les horaires sont inchangés :

- le lundi de 15h à 16h30
- le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30
- le samedi de 10h à 11h30

En 2016, nous avons accueilli les élèves de l'école et outre le prêt de livres à chaque enfant, des animations ont été proposées par les bénévoles en concertation avec les enseignantes:

- La découverte de différents genres de lectures, allant de la bande dessinée aux romans policiers, en passant par la poésie.

- L'exploitation des expos prêtées par le Service de la Lecture Publique de l'Isère : sur le thème du «chocolat», avec dégustation ! «l'épicerie des mots» au mois de mars qui a fait l'objet d'une sensibilisation à la poésie par Serge Valéri, ainsi qu'une présentation de livres anciens.

- A la fin de l'année scolaire, un jeu de piste a été proposé aux élèves de CM pour les familiariser avec l'indexation des livres et leur classement afin qu'ils se repèrent dans un CDI.

- L'expo sur l'album d'Isabelle Simler «l'heure bleue», prêtée par la médiathèque de St Maurice l'Exil, a fait l'objet d'une animation par Catherine Chaumont à tous les élèves avec musique et bruitages.

En 2017, les expos proposées sont :

- «Techniques du 9^{ème} art» du 1^{er} mars au 3 mai.
- Une expo avec l'auteur-illustrateur Frédéric Marais, du 5 mai au 30 juin, qui fera également un travail avec les élèves de CM et leur enseignante Audrey Manin, durant le mois de mai.
- «La grotte Chauvet» du 6 septembre au 8 novembre .

Et la traditionnelle expo-vente de livres neufs qui, toutes les années permet à la bibliothèque, d'enrichir son fonds grâce aux bénéfices réalisés durant ce week-end, ce sera le samedi 18 et le dimanche 19 novembre que nous vous invitons à venir nombreux découvrir et acheter les livres proposés.

*Catherine Fombonne
et son équipe de bénévoles*

La vie pratique

Notre vie quotidienne



Depuis le 1^{er} juillet 2015 les services des TPR (Transports du Pays Roussillonnais) ont évolué. Le réseau se compose de trois services distincts : une ligne régulière d'agglomération, trois zones de transport à la demande (TAD) et un service aux personnes à mobilité réduite (TAD Access').

Ville sous Anjou se situe dans une zone de Transport A la Demande (TAD), c'est la zone TAD centre C. Sur notre commune il y a 7 points d'arrêts : Place de la Mairie, Poncin, Grange Neuve, Cimetière de Ville, Le Lac, Les Eynauds, Champérin. Le TAD fonctionne du lundi au samedi uniquement sur réservation. Pour les horaires contactez :

INFOS TPR 04 74 29 31 28 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Pour les réservations TAD ou TAD Access' : 0 800 00 17 79 tous les jours de 7h à 19h.

Toutes les infos sur www.bustpr.fr

ÉLECTIONS 2017

Élections Présidentielles :

1^{er} tour : Dimanche 23 avril

2^{ème} tour : Dimanche 7 mai

BUREAU OUVERT DE 8H À 19H

Élections Législatives :

1^{er} tour : Dimanche 11 juin

2^{ème} tour : Dimanche 18 juin

BUREAU OUVERT DE 8H À 18H

Une pièce d'identité est obligatoire pour voter dans les communes de plus de mille habitants



ANIMAUX EN DIVAGATION

Le Maire informe que suite à plusieurs plaintes reçues en mairie concernant des animaux divagants, des dispositions seront mises en œuvre pour appliquer les articles L211-22 et L211-23 du Code Rural. Ces articles prévoient entre autre, que « Les propriétaires, locataires, fermiers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière. »

AIDER LA VIE !

Devenez donneur de sang, de plaquettes ou de plasma.

Vous aiderez ainsi des milliers de malades qui ont besoin de sang tous les ans.

Établissement Français du Sang
Rhône-Alpes
Site de Lyon
1-3 Rue du Vercors
69364 LYON CEDEX

Prochaines collectes au Sémaphore à Roussillon :

**Les mardis 20 juin, 19 septembre
et 21 novembre 2017
9h45-12h15 et 14h45-19h15**

NUISANCES SONORES - HORAIRES A RESPECTER

Article 4 de l'arrêté préfectoral : Toutes précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportement non adaptés aux locaux. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La vie pratique

Adresses et numéros utiles

SERVICES DE SECOURS - URGENCES

- Pompiers : ☎ **Appeler le 18**
- Urgence médicale : ☎ **Appeler le 15** (112 pour les portables)
- Brigade de Gendarmerie (19 rue Fernand Léger, 38550 Roussillon) : ☎ **04 74 86 20 17**
- Conseil médical pour l'Isère (de 18h à 8h) : ☎ **0 810 15 33 33**
- Centre anti-poison (Lyon) : ☎ **04 72 11 69 11**
- Violences conjugales : ☎ **Appeler le 39 19**
- Allo enfance maltraitée : ☎ **Appeler le 119**
- Drogue-Alcool-Tabac-Infos service : ☎ **0 800 23 13 13**

MAIRIE

☎ **04 74 84 04 55**
Fax. **04 74 84 11 81**
mairie2.vsa@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 00
Samedi de 10h00 à 12h00 le 1^{er} samedi du mois
Horaires de présence du Maire en mairie :
Contacter le secrétariat de mairie

Centre Communal d'Action Sociale :
Adjointe en charge: M^{me} Josiane PELLAT
Contacter le secrétariat de mairie

LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Téléphoner en mairie pour la réservation Tarifs 2017 :
Habitants de la commune : Salle de Terrebase 110€ - Salle E.Romanet 300€
Extérieurs à la commune : Salle de Terrebase 220€ - Salle E.Romanet 700€

MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL

Maurice ROSTAING ☎ **04 74 84 05 82**
Tables, bancs, vaisselle du Comité des Fêtes.
(Exemple : 1 table +2 bancs = 2 €)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :
Lundi de 15h00 à 16h 30
Mercredi de 10h 00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30
Samedi de 10h 00 à 11h 30.
☎ **04 74 84 04 67** Pendant les heures de permanences

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
Directrice : M^{me} Audrey MANIN
☎ **04 74 84 04 67**

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
De 7h15 à 8h15 et de 15h15 à 17h45 (17h15 le vendredi)
☎ **04 74 84 04 67**

COLLÈGE DU SECTEUR

Collège de Salaise sur Sanne
Principal Monsieur Alain BENAVENTE
☎ **04 74 29 79 01**

SERVICES LOCAUX

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte le lundi matin en semaine impaire (conteneur jaune)
Collecte le jeudi ou vendredi matin suivant le quartier (conteneur vert)
Pour tous renseignements concernant la collecte ou les conteneurs contacter la CCPR Service environnement :
☎ **04 74 29 31 15**

DÉCHETTERIE

Ville sous Anjou - rue de Grange Neuve
CCPR : ☎ **04 74 29 31 15**

Horaires d'ouverture :

du 1^{er} Novembre au 28 février
- lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
du 1^{er} mars au 31 octobre

- lundi, mercredi, vendredi de 15h à 19 h
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Récupération des déchets de soin à la déchetterie de Saint Clair du Rhône. Toutes les déchetteries de la CCPR sont également accessibles aux habitants de Ville sous Anjou
Renseignements : ☎ **04 74 29 31 15**

ÉLECTRICITÉ

EDF - GDF Dépannage : ☎ **08 10 76 17 73**
EDF - GDF Accueil clientèle ménage : ☎ **08 10 65 96 67**
EDF - GDF Accueil clientèle professionnelle : ☎ **08 10 87 22 76**

EAU

* Si vous réglez à la SDEI
- Pour tous travaux ou toute intervention d'urgence :
☎ **0 810 396 396**.
- Pour tout renseignement au Syndicat Gerbey Bourrassonnes (Président : Louis MONNET) : Mairie d'Auberives-sur-Varèze
☎ **04 74 84 90 13**.
* Si vous réglez au SYNDICAT DOLON-VAREZE :
☎ **04 74 79 50 12**.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Maison de l'eau Syndicat Dolon-Varèze : ☎ **04 74 79 50 12**.

SPMR :

Servitudes ou informations Pipeline : ☎ **04 74 31 42 00**
(VILLETTE de VIENNE)

TÉLÉALARME

Pour tous ceux qui dépendent de la communauté d'agglomération du pays Viennois (54 Avenue Berthelot, Vienne) :
☎ **04 74 78 41 90**.
Pour ceux qui ont choisi la télé-assistance HomVeil :
☎ **0 810 11 53 06** (N° Azur)

RIVES DE LA SANNE : Bassin hydraulique de la Sanne : Mairie de S^t Romain de Surieu : ☎ **04 74 79 42 60** fax : **04 74 79 44 73**

PAROISSE

☎ **04 74 86 29 57** Le Péage de Roussillon
Père Jean Claude Lefèbvre

Maison du Pays Roussillonnais / office de tourisme

Château de Roussillon - Place de l'Edit - ☎ **04 74 86 72 07**
www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

La vie pratique

Adresses et numéros utiles

SANTÉ - SOCIAL - LOGEMENT - EMPLOI

CABINET DE SOINS INFIRMIÈRES D.E.

(I. Verrat, C. Fombonne, I. Béal, L. Vincendon) :

☎ **04 74 84 46 08** ou **06 80 32 35 04**

Permanence 22 Rue Emile Romanet :

les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 8h15.

CLINIQUE DES CÔTES DU RHÔNE

Rue Fernand Léger - 38150 ROUSSILLON - ☎ **04 74 29 28 28**

HOPITAL DE VIENNE : ☎ **04 74 31 33 33**

SERVICES DE GARDE

Pharmacie : ☎ **04 74 86 13 13**

Médecin : ☎ **04 74 86 45 45**

SÉCURITÉ SOCIALE

Rue Ambroise Croizat - 38 150 ROUSSILLON - ☎ **04 74 11 10 76**

A.D.P.A.H. - (Aide à Domicile aux Personnes Agées ou Handicapées)

M^{me} THOMANN - 5 Rue Bel Stendhal 38150 Roussillon

☎ **04 74 86 55 82**

CENTRE SOCIAL « Les 4 vents » à St Romain de Surieu :

☎ **04 74 84 43 92**

CAF - Caisse d'allocations familiales de Vienne

- Point d'accueil au centre social de Roussillon (☎ **04 74 29 00 60**)

sur rendez vous tous les lundis et les 2^{ème} et 4^{ème} mardis

- Accueil téléphonique au **0 810 25 38 80**, un conseiller répond du lundi au vendredi.

CONCILIATEUR MEDIATEUR DE JUSTICE

M^r Alain FOURNIER pour le canton de Roussillon.

Il reçoit gratuitement les lundis de 9h 00 à 12h 00 en mairie de Roussillon, pour résoudre à l'amiable vos litiges privés.

Prendre rendez-vous à la mairie de Roussillon ☎ **04 74 29 01 00**

JUSTICE

Tribunal de Grande Instance, Place Charles de Gaulle BP115

38200 Vienne ☎ **04 74 78 81 81**

Tribunal d'Instance, 27, rue de Bourgogne 38200 Vienne

☎ **04 74 78 83 83**

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

M^{me} DUMOULIN Permanence à la Mairie du Péage-de-Roussillon

les 1^{er} et 3^{èmes} jeudis du mois de 9h à 12h ☎ **04 74 86 23 94**

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

24 bis avenue J. Jaurès 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 55 62**

TRAIT D'UNION SUD (médiation familiale)

13 rue de la Gare 38550 Le Péage de Roussillon - ☎ **04 74 29 99 92**

57 bis avenue du Général Leclerc 38200 Vienne - ☎ **04 74 85 02 95**

www.trait-dunion-famille.fr

SERVICE ÉCOUTE FAMILLE : ☎ **04 76 43 34 25**

LA MAISON DES ADOLESCENTS :

- Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes et leurs familles.

81, avenue du Général Leclerc à Vienne - ☎ **04 74 53 89 21**

- Antenne Roussillonnaise : 13 rue de la Gare - Le Péage de

Roussillon - ☎ **04 74 53 89 21**

CENTRE MEDICO - SOCIAUX - ASSISTANTES SOCIALES

Familles avec enfants, personnes isolées, jeunes, couples sans enfants à charge : M^{me} CHENEVIER

68 avenue de Bel Air bât.3 - 38150 Roussillon - ☎ **04 74 11 20 50**

MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL : TERRITOIRE ISÈRE

RHODANIENNE Service Autonomie

3 Quai Frédéric Mistral BP 222 - 38217 Vienne - ☎ **04 74 87 93 30**

A.PRE.SS : Accès aux droits et aides aux victimes d'un acte de délinquance - ☎ **04.74.53.58.13**

- Permanences en mairie de Roussillon les mardis de 14h à 17h

- Permanence à la gendarmerie de Roussillon 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h.

PREVenIR : Prévention en Isère Rhodanienne, association de prévention spécialisée (éduquer-promouvoir-prévenir-protéger)

32 rue de la République 38550 Le Péage de Roussillon

☎ 04 74 86 34 64 / Educateurs : 06 23 47 63 79 ou 06 23 47 64 09

paysrous@prev-ir.fr

RÉSIDENCE SERVICES CHAMPERIN

5, route des Combes 38150 Ville sous Anjou

☎ **04 74 48 35 30**

ADIL - Association Départementale d'Information sur le Logement

Permanence dans les locaux de la CCPR le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Rue du 19 mars 1962 - St Maurice l'Exil

Renseignements : ☎ **04 76 93 92 61**

H&D- Habitat et Développement

Permanence conseils sur l'amélioration de l'habitat dans les locaux

de la CCPR les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 16h

rue du 19 mars 1962 - St Maurice l'Exil .

Renseignements : ☎ **06 81 65 50 78** du lundi au vendredi

UMIJ - Union Mutualiste pour l'habitat et l'insertion des jeunes

M^{me} EVIEUX - Les Ayencins 1, allée 6 - 38550 Péage de Roussillon

☎ **04 74 86 54 96**

ADOMA Logements sociaux ☎ 04 74 86 20 90

CADA Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

☎ **04 74 86 18 42**

Résidence Le Limousin, 17 rue du Limousin - 38550 Le Péage de Roussillon

ADVIVO - LOGEMENTS SOCIAUX

1 Square de la Résistance BP 114 38209 Vienne Cedex

☎ **04 74 78 39 00** - Mail : accueil@advivo.fr

POLE EMPLOI

8 rue Anatole France 38150 Roussillon : ☎ **3949** ou fax : **04 74 29 58 17**

AGENCE LOCAL INSERTION (accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA)

ALI 3 rue Anatole France 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 63 75**

MISSION LOCALE ISERE RHODANIENNE

MLIR - Antenne de Roussillon

☎ **04 74 86 48 61**

La vie pratique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS
Rue du 19 Mars 1962 – BP 470 – 38 554 St Maurice l'Exil
Tél. 04.74.29.31.00 – Fax 04.74.29.31.09 – www.ccpaysroussillonnais.fr

DECHETTERIE ET ORDURES MÉNAGÈRES : les collectes et les distributions de conteneurs sont organisées par la CCPR. Des ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ces domaines (Tél : 04 74 29 31 15).

Documents administratifs

ETAT CIVIL

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille, carte d'identité, certificat d'accouchement. Dans les 3 jours qui suivent la naissance.
Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Étrangères. Service central de l'État Civil BP 1056 – 44035 Nantes cedex. Ou par internet : www.diplomatie.gouv.fr	Date et lieu de naissance, noms et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Les citoyens français nés à l'étranger sont directement redirigés vers le service central d'état civil du ministère des Affaires étrangères, qui gère les copies intégrales d'actes d'état civil à l'étranger pour des personnes de nationalité française. Les demandes sont acheminées aux communes concernées, celles-ci pouvant être alertées par courriel.
Copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou par internet : www.acte-etat.civil.fr	Indiquer nom, prénoms et date de naissance de l'intéressé + noms et prénoms des parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Les citoyens nés dans une commune française peuvent déposer une demande. Lorsque leur commune de naissance dispose d'un service de demande de copie intégrale d'actes par Internet, l'internaute est redirigé vers le site Internet de celle-ci. Quelque soit le mode de transmission, les Français recevront leur copie intégrale d'acte de naissance quelques jours plus tard par courrier. Gratuit et sécurisé.
Reconnaissance (d'un enfant naturel)	Mairie	Carte d'identité des déclarants, justificatif de domicile. Avant ou après la naissance.
Copie intégrale d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de mariage de la personne concernée + noms et prénoms de ses parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Certificat de vie commune ou de concubinage	Mairie du domicile	Fournir une pièce d'identité pour chaque personne et des justificatifs de domicile. Gratuit mais pas obligation pour les maires de délivrer ce certificat d'où il convient de se renseigner auprès de votre mairie.
Attestation d'engagement dans les liens du PACS	Greffe du Tribunal d'Instance de votre lieu de naissance ou de domicile.	Attestation remise lors de l'enregistrement du pacte civil de solidarité mais possibilité d'en demander d'autres exemplaires.
Livret de famille	Mairie du domicile	En cas de séparation de corps ou divorce, un autre livret pourra être remis à celui qui en est dépourvu.
Copie jugement de divorce	Avocat ou Tribunal qui a prononcé le divorce	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès. Dans les 24h. qui suivent le décès.
Copie intégrale d'acte de décès	Mairie où a été dressé l'acte ou Mairie du dernier domicile du défunt.	Indiquer les nom et prénoms du défunt et la date du décès. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille de la personne décédée, profession et adresse des héritiers.

DEPUIS LE 15 JANVIER 2017, TOUT MINEUR QUI VOYAGE À L'ÉTRANGER SANS ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE, DOIT ÊTRE MUNI D'UNE AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE, D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET DE LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL AYANT SIGNÉ L'AUTORISATION DE SORTIE. LE FORMULAIRE D'AUTORISATION DE SORTIE À REMPLIR ET SIGNER, EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE WWW.SERVICE-PUBLIC.FR.

RÉGLEMENTATION PUBLIQUE

DOCUMENTS DÉSIRÉS	OÙ S'ADRESSER ?	PRINCIPALES PIÈCES A FOURNIR
Carte nationale d'identité	Mairie de Roussillon ou de Vienne sur rendez-vous	Se renseigner en mairie
Passeport biométrique	Mairie de Roussillon ou de Vienne sur rendez-vous	Se renseigner en mairie
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de votre domicile	Un justificatif d'identité, un justificatif de domicile + des pièces complémentaires qui varient selon votre situation.
Extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3)	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau, 44079 Nantes cedex 1 www.cjn.justice.gouv.fr	Noms et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), date et lieu de naissance, adresse actuelle. Gratuit. Ne pas joindre d'enveloppe ou timbre pour la réponse.
Recensement en vue de l'appel de présentation à la Défense	Mairie de votre domicile	Tout français (garçon ou fille) âgés de 16 ans doit se faire recenser. Fournir une pièce d'identité et le livret de famille.
Carte d'invalidité	Mairie du domicile	Se renseigner en Mairie pour les documents à fournir
Certificat de vie pour étranger résidant en France	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte nationale d'identité.
Titre de séjour pour l'étranger	Sous-Préfecture	Se renseigner en Sous-Préfecture de Vienne pour la constitution du dossier (04 74 53 26 25)
Attestation d'accueil d'étranger	Mairie	Se renseigner en Mairie pour la constitution du dossier
Demande de naturalisation	Préfecture	Prendre RDV avec la Préfecture par téléphone. ☎ : 08 21 80 30 38
Inscription sur les listes électorales	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans
Carte électorale	Mairie	Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Gratuit. Après inscription sur les listes électorales.
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Fournir un justificatif de domicile. Gratuit.
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être apposée sur présentation de la carte d'identité, devant un employé municipal.

AUTRES DEMANDES

Certificat de scolarité	Directeur de l'école	
Certificat de travail	L'employeur	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant.
Permis de conduire	Préfecture ou Sous-Préfecture	Permis réussi après examen : dossier à retirer auprès de votre auto-école, de la préfecture ou de la sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement de votre titre. Duplicata : dossier à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture. Adresser le dossier complet à la préfecture pour l'établissement et l'envoi du titre. Demande de visite médicale : imprimé à retirer en mairie, préfecture ou sous-préfecture, ainsi que la liste des médecins de ville agréés.
Certificat d'immatriculation (ancienne carte grise)	Préfecture ou Sous-préfecture	Véhicule neuf : soit demande de certificat d'immatriculation CERFA délivrée par le constructeur ou son représentant et une pièce d'identité en cours de validité, soit une demande de certificat d'immatriculation, une pièce d'identité en cours de validité, un certificat de conformité communautaire, une facture établie par le vendeur ou un certificat de cession. Véhicule d'occasion : une demande de certificat d'immatriculation, l'ancienne carte grise, le certificat de cession, le contrôle technique de moins de 6 mois, une pièce d'identité en cours de validité. Si demande par courrier joindre une enveloppe timbrée (lettre suivie ou recommandée avec liasse).
Certificat de non gage	Préfecture (borne dans hall d'accueil), sous-préfecture ou www.interieur.gouv.fr « A VOTRE SERVICE » puis « vos démarches ».	Date de première mise en circulation et numéro d'immatriculation du véhicule.
Certificat de propriété	Notaire ou Tribunal d'instance du domicile	
Permis de chasser	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Pour l'examen obligatoire et les tarifs, s'adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs 65 av. Jean Jaurès 38320 EYBENS (tél. 04 76 62 97 78). La FDCI organise la formation et l'examen, l'ONCFS délivre le permis de chasser.

Pour en savoir plus : appeler le 3939 (0,12€/min) ou consulter les sites Internet suivants : www.isere.pref.gouv.fr / www.service-public.fr

La vie scolaire

La vie de l'école



la forêt alluviale, la mare, les castors, la classification des êtres vivants,... à 3 moments clés de l'année (automne, hiver et printemps).

- Les élèves de CM1/CM2 vont travailler cette année avec Frédéric Marais, artiste illustrateur et auteur de romans de littérature jeunesse. Avec ce dernier,

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE

Cette année, l'équipe enseignante qui accompagne les enfants est constituée de M^{mes} Robert, Manin, Weissend, Marsango, Martinez et de M. Girard-Blanc . M^{mes} Garcia, Mourier, Timpano et Servant continuent de participer au bon fonctionnement de l'école.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

Classe de PS-MS-GS 9 8 7	M ^{me} Diane Weissend (ATSEM:Christine Garcia) > 24 élèves
Classe de CP	M ^{me} Elodie Marsango > 17 élèves
Classe de CE1-CE2 13 10	M ^{me} Barbara Robert > 23 élèves
Classe de CM1-CM2 9 10	M ^{me} Audrey Manin & M ^{me} Aurore Martinez (les mardis) > 19 élèves

L'école compte donc un total de 83 élèves.
Directrice : A. Manin

Les projets :

Cette année, plusieurs projets seront travaillés.

- Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont débuté en novembre un travail de sciences sur le site de l'île de la Platière (classé « ENS: Environnement Naturel Sensible »). Ils se rendront sur place lors de 3 sorties afin de découvrir

les enfants vont faire un livre lors de plusieurs séances en classe. 2 visites d'exposition sont prévues.

- En sport, tous les enfants de l'école participeront à un projet cirque. Un spectacle sera proposé aux parents d'élèves en fin d'année scolaire.

- La course de voiliers du Vendée Globe 2016 est suivie par les élèves de CM1/CM2, principalement à travers le parcours du bateau « Initiatives-coeurs », dont le skipper est Tanguy De Lamotte. Ce sera entre autre l'occasion pour les enfants d'étudier les grands navigateurs du 16ème siècle (en histoire), le vocabulaire et le monde de la voile (en français) et la géographie du globe au travers du parcours des marins.

- Le cycle piscine effectué entre novembre 2016 et janvier 2017 permettra aux enfants de GS, CP, CE1 et CE2 de progresser en natation et d'obtenir les niveaux 1 ou 2 des paliers de l'éducation nationale.

- Bientôt, les élèves de maternelle et CP accueilleront des larves de papillons. Ils découvriront en classe l'évolution de la larve jusqu'à sa métamorphose en papillon.

- Le site internet de l'école est toujours accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/vienne2/>

Cliquer sur Ecole de Ville sous Anjou.

Audrey MANIN
Directrice de l'école

La vie scolaire

Le Sou des écoles



Carnaval 2016



Braderie puériculture



Matinée gourmande



Fête de Noël 2016

L'équipe du Sou des écoles vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations :

- Le dimanche 9 avril 2017 : vide grenier
- Le samedi 1er juillet 2017 : kermesse de l'école.

Les bénéfices de toutes ces manifestations serviront à financer différentes sorties scolaires et des spectacles pour les enfants.

Contact : Florian JOLIVEL,
président du Sou des écoles

Le livret à la mémoire des soldats de 14-18



L'année 2014 a été marquée par la célébration du centenaire de la mobilisation générale, survenue au mois d'août 1914. Mobilisation qui a entraîné plusieurs millions d'hommes, hors de chez eux, afin de combattre l'ennemi. C'était la guerre de 1914 – 1918, la Grande Guerre comme elle a été appelée.

LE LIVRE D'OR

Par la loi du 25 octobre 1919, «relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre», l'État lance le projet d'un Livre d'Or comprenant les noms de tous ces héros jusqu'alors anonymes, qui serait déposé au Panthéon. Le ministère des Pensions, nouvellement créé, est chargé d'établir, à partir du fichier existant, la liste des Morts pour la France de chaque commune ; il l'adresse en 1929 aux maires qui la contrôlent et l'amendent. Les contraintes budgétaires, puis le début de la Seconde Guerre mondiale, mirent fin au projet, mais les listes ont été versées aux Archives nationales.

«VILLE SOUS ANJOU, 1914-1918, A LA MÉMOIRE DES SOLDATS DÉCÉDÉS»

Afin de marquer ce moment important de la vie nationale, de nombreuses manifestations ont été organisées. Ces réalisations ont rappelé, ou appris, à tous, ce qu'a été cette période de quatre ans.

Le Centre généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône, dont le but, entre autre, est de se tourner vers le passé en recherchant celles et ceux qui nous ont

précédés, a voulu élargir sa recherche en se joignant à ce mouvement de mémoire. Son choix s'est porté sur la réalisation de fiches individuelles pour les militaires des communes situées dans son périmètre départemental, à savoir les cantons de Vienne 1, Vienne 2 et Roussillon. La réalisation de ces fiches est quelquefois incomplète, tous les renseignements n'ayant pas été trouvés.

Le centre a remis à Monsieur le Maire, par l'entremise de Madame Renée Magnan et Monsieur Guy Astruc, un document : « Ville Sous Anjou, 1914-1918, à la mémoire des soldats décédés ».

Ce document, consultable en mairie, retrace pour chacun des jeunes du village morts pour la France leur état civil : date et lieu de naissance, leur filiation, leur situation familiale, leur profession, la date et le lieu de leur décès, leur régiment, leur grade...

Toutefois, les décalages entre les noms figurant sur les monuments aux morts et ceux des Livres d'Or proviennent du fait que la liste du ministère est établie en 1929 alors que les monuments aux morts ont presque tous été érigés entre 1920 et 1925. Il n'y avait pas de critères particuliers connus pour faire figurer un soldat sur un monument aux morts. Certaines communes inscrivaient tous les soldats qui étaient nés dans la commune, dans d'autres tous ceux qui y habitaient. Mais plus généralement comme les monuments aux morts étaient construits après une souscription auprès des habitants, ceux-ci en profitaient pour faire inscrire un frère, un fils ou petit-fils, un gendre etc., même s'il n'avait jamais résidé dans la commune. Ce qui explique que certains soldats soient inscrits sur deux très souvent mais quelquefois trois ou quatre monuments. Ce qui est le cas, par exemple, pour les gendres de Monsieur Jacquier de Terrebasse à Ville Sous Anjou.

Que ce travail de mémoire permette au lecteur un éclairage sur une tranche de vie de personnes ayant résidé dans la commune et le rôle qui a été le leur dans la reconquête nationale. Un document qui ne veut, tout simplement, que leur rendre hommage. Parcourir ces registres permet aussi d'appréhender concrètement, y compris à une échelle personnelle ou familiale, le carnage qu'a représenté le conflit, où plus de 16% des soldats mobilisés ont trouvé la mort.

Histoire locale

Le livret à la mémoire des soldats de 14-18

DEUX EXEMPLES DE FICHES :

Scévole Claude Louis Marie Joseph POCQUET de LIVONNIERE

Date et lieu de naissance : 22 septembre 1876 à Orléans (Loiret)

Filiation : fils de Scévole René Marie POCQUET de LIVONNIERE
et Cécile Angèle TASSIN de BEAUMONT

Situation familiale :

- marié le 27 juillet 1903 à Ville-sous-Anjou(Isère) avec Julie Félicie
Denise JACQUIER de TERREBASSE, décédée le 13 mars 1904
à Cholet (Maine et Loire)

- marié le 15 juin 1907 à Paris 8° (Seine) avec Marie LOISEL de
DOUZON

5 enfants :

- Denise Marie Suzanne née le 18 février 1909 à Romorantin (Loir et Cher)

- Claude Marie Cécile née le 27 février 1910 à Romorantin (Loir et Cher)

- Scévole Marie Maurice né le 1° juin 1912 à Allonnes (Maine et Loire)

- André Marie Roger né le 18 janvier 1914 à Allonnes (Maine et Loire)

- Jean Marie Georges né le 23 mars 1915 à Genève (Suisse)

Profession : militaire

Domicile : Orléans (Loiret)

Mort pour la France

Date et lieu de décès : 22 septembre 1914 à Bar-le-Duc (Meuse)

Hôpital auxiliaire n° 3

Nature du décès : blessures de guerre

Lieu d'inhumation : cimetière de Brion (Maine et Loire)

Classe : 1896

Régiment : 313° Régiment d'Infanterie

Grade : capitaine

Matricule au corps : 85546

Matricule au recrutement de Angers : 613

Décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre

Inscriptions :

- Monument aux Morts de Ville-sous-Anjou (Isère)

- Plaque commémorative dans l'église de Ville-sous-Anjou (Isère)

- Monument aux Morts de Brion (Maine et Loire)

- Plaque commémorative dans l'église de Brion (Maine et Loire)

- Monument aux Morts d'Etroussat (Allier)

- Plaque commémorative dans l'église d'Etroussat (Allier)

- Monument aux Morts d'Allonnes (Maine et Loire)

- Livre d'Or de l'école Sainte Geneviève à Versailles (Yvelines)

Transcription : 22 septembre 1914 à Bar le Duc (Meuse) par

Nicolas Edouard HUSSON, adjoint

registre de décès 1914 n°497

Jean Joseph BRUNAUD

Date et lieu de naissance : 29 mars 1869 à Ville-sous-Anjou (Isère)

Filiation : fils de Jean BRUNAUD et Marie Louise ESCOT

Situation familiale : célibataire

Profession : cultivateur

Domicile : Ville-sous-Anjou (Isère)

Mort pour la France

Date et lieu de décès : 25 octobre 1915 à Frévin-Capelle (Pas de
Calais) ambulance 3/20

Nature du décès : suite de blessures de guerre

Lieu d'inhumation : Nécropole Nationale «Notre Dame de Lorette»
Ablain Saint Nazaire (Pas de Calais) carré 57,
rang 4, tombe 11470

Classe : 1888, engagé volontaire à Marseille (Bouches du Rhône)

Régiment : 2° mixte de zouaves

Grade : soldat 2° classe

Matricule au corps : 5758

Matricule au recrutement de Vienne : 494

Inscriptions :

- Monument aux Morts de Ville-sous-Anjou (Isère)

- Plaque commémorative dans l'église de Ville-sous-Anjou (Isère)

- Livre d'Or de Ville-sous-Anjou (Isère)

- Anneau de la mémoire, Mémorial International «Notre Dame de
Lorette» à Ablain Saint Nazaire (Pas de Calais)

Transcription : 23 mars 1916 à Ville-sous-Anjou (Isère) par Antoine

GUILLON, adjoint délégué

registre de décès 1916, n°4 bis

Marius JOUFFREY

Section Mémoire et Patrimoine

VATD 119 RN 7 - 38150 SALAISE SUR SANNE
Tél. 04.74.29.46.65 - Fax : 04.74.29.44.20
Courriel : contact@vatd.fr
Site internet : www.vatd.fr

Vidange
toutes fosses

Curage égouts
et canalisations

Nettoyage industriel
Transport de déchets

PLAN DE DÉSHERBAGE COMMUNAL

De nombreuses études ont démontré que le désherbage chimique dans les collectivités présente des risques de transfert des résidus de produits phytosanitaires vers les eaux de surface et les nappes phréatiques. La nature des surfaces traitées, la proximité de points ou du réseau de collecte font des villes ou des villages un endroit favorable à ce transfert rapide vers les eaux de surface.

Aussi les collectivités sont incitées à réduire l'utilisation de ces produits et à mettre en œuvre des techniques alternatives. La législation a aussi évolué rapidement. A partir de 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite sur les voiries et espaces verts publics, cimetières exceptés.

Pour y répondre, la commune de Ville sous Anjou a mis en place en 2016 un Plan de désherbage communal. Celui-ci a pour but de faire évoluer les pratiques vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement et s'adresse autant aux élus et agents communaux, qu'à l'ensemble de la population. Les méthodes alternatives (désherbage thermique, binages mécaniques ou manuels), demandent entre 4 et 9 fois plus de temps que le désherbage chimique.

Aussi il n'est pas envisageable d'intervenir par ces techniques alternatives sur toutes les surfaces qui jusqu'alors étaient traitées chimiquement.

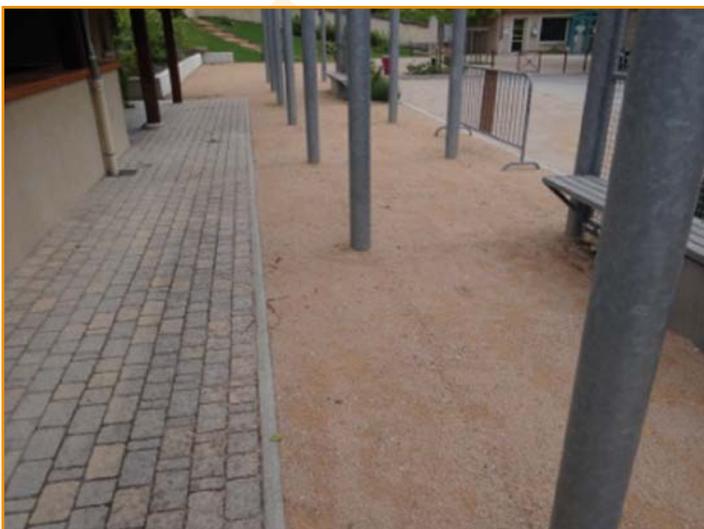
C'est pourquoi le plan de désherbage définit, selon les zones, différents objectifs d'entretien :

- zones où le désherbage est nécessaire avec maîtrise complète ou partielle de la végétation spontanée
- zones où le désherbage n'est pas nécessaire.

De nombreuses surfaces jusqu'alors totalement minérales vont évoluer vers des surfaces enherbées et tondues régulièrement.



**DANS TOUS LES CAS,
ON AURA DES SURFACES MOINS
«PROPRE» QU'EN DÉSHERBAGES
CHIMIQUES. NOUS SOMMES TOUS
INVITÉS À CHANGER NOTRE REGARD
SUR CES ESPACES, ET ACCEPTER
LA PRÉSENCE TEMPORAIRE
OU PERMANENTE DES HERBES
ADVENTICES AU COIN DES RUES.
LA PRÉSENCE D'HERBES SPONTANÉES
NE SIGNIFIE PAS L'ABSENCE
D'ENTRETIEN.**



RÉSIDENCE SENIORS



- ➔ T1 ou T2 meublés dans un cadre verdoyant
- ➔ Hébergement temporaire ou longue durée
- ➔ Animations
- ➔ Fourniture du linge
- ➔ Prise en charge du ménage

VILLE-SOUS-ANJOU

Tél. pour renseignements

04 74 48 35 30

www.champerin.fr

La vie associative

Associations Communales

Associations	Président	Section	Responsable	Téléphone	Jours
COMITÉ DES FÊTES	Maurice ROSTAING	Animation du village	Président Maurice ROSTAING	06 11 28 20 66	Salle de Terrebasse Réunion le 1 ^{er} mardi du mois
		Carterie	Chantal MANDRAND	04 74 84 04 84	Salle de Terrebasse Les lundis de 17h30 à 19h30
		Volley-Ball	Serge DOMAS	06 09 54 56 75	Gymnase Pierre Quinon (Salaise) Les lundis soirs
		Yoga	Régine GENRE	06 19 29 79 58	Salle E. Romanet Les mercredis de 18h30 à 20h avec Patricia ROYER
		Mémoire et Patrimoine	Olivier RICHARD	04 74 84 05 29	

BIBLIOTHÈQUE	Catherine FOMBONNE	Animation de la bibliothèque		04 74 58 17 49	Lundi de 15h00 à 16h30 Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30, Samedi de 10h à 11h30
EDUCATION CANINE	Serge GERIN Claude ROUSSEAU			06 85 82 36 93 04 74 86 51 69	Samedi de 14h à 18h Dimanche de 9h à 12h
GYM	Hélène DOUDEAU			04 74 84 05 36	Salle E. Romanet Mardi de 18h15 à 19h15 (gym douce) 19h15 à 20h15 (gym tonic)
BATTERIE FANFARE TERREBASSE	Christian CORSAT	Batterie Fanfare		04 74 86 19 33 06 31 46 41 99	Rue E. Romanet Vendredi de 18h à 20h (hiver) de 20h à 22h (été)
A.C.C.A	Jérémy ALCANTARA	Chasse		06.98.36.34.67	
CLUB DE L'AMITIÉ	Marcel MAGNIN	Rencontre des retraités		04 74 29 83 88	Salle de Terrebasse 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de chaque mois
CLUB PHOTO	Monique JUILLET			04 74 29 67 79	Local Salle E. Romanet Mercredi à 17h30 Réunion le 1 ^{er} mardi du mois
SOU DES ECOLES	Florian JOLIVEL			06 84 45 34 01	Salle de Terrebasse Lors de la préparation des manifestations mardi à 20h

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES : Renseignements au Centre Social « Les 4 vents » 04 74 84 43 92



Les lauréats de l'exposition artistique 2016

La vie associative

Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Ville sous Anjou créé en 1976, a pour but d'animer et de faire vivre notre commune, d'apporter un soutien à toutes associations ou particuliers dans la réalisation d'un projet festif, culturel ou sportif.

Tous les premiers mardis du mois, les membres du Comité se réunissent à 20h à la salle de Terrebasse pour préparer les manifestations à venir, si vous avez un projet ou si tout simplement vous souhaitez rejoindre l'équipe de

bénévoles, n'hésitez pas à vous inviter à ces rencontres.

Cette année 2016 a vu la réalisation d'un grand projet «La fête de Terrebasse» qui a fait revivre le village au début du XX^{ème} siècle. De nombreuses associations communales et intercommunales ainsi que des Terrebassaises ont répondu à l'appel du comité des fêtes pour l'organisation et la réalisation de cette manifestation du 12 juin qui fut une belle réussite. Des photos de cette journée illustrent les pages de couverture de ce bulletin.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017 DU COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 23 avril	Le matin : vente de fleurs pour la journée humanitaire et matinée gourmande de la section jeunes De 9h00 à 17h00 : marché des loisirs créatifs à la salle Romanet
Samedi 10 et dimanche 11 juin	Expositions de la section carterie et du club photo à la salle Romanet
Vendredi 14 juillet	Concours de pétanque, repas et feu d'artifice
Vendredi 25 août	Ciné plein air à la tombée de la nuit
Dimanche 3 septembre	Balade gourmande
Dimanche 24 septembre	Pucier des couturières
Samedi 18 et dimanche 19 novembre	Exposition artistique salle E.Romanet



Expo juin 2016 de la carterie et du club photo

La vie associative

Atelier carterie



Pour beaucoup d'entre vous, l'automne est chaque année le moment de la reprise des activités. Pour l'atelier carterie c'est en octobre que nous avons choisi de commencer à nous réunir et ce, jusqu'au mois de juin, grand moment de notre exposition, où nous vous faisons découvrir notre travail de plusieurs mois.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre les lundis de 17h30 à 19h30 salle de Terrebase, vous serez accueillis à tout moment de l'année. Il n'y a aucune obligation d'être présent toutes les semaines, chacune vient à son rythme, suivant ses disponibilités et ses envies.

Vous apprendrez à réaliser des cartes pour toutes les occasions : naissance, mariage, communion, décès, anniversaire, fête, Noël.

Pendant les vacances scolaires des stages de carterie sont proposés aux jeunes à partir de 10 ans.



Renseignements : 04 74 84 04 84

Rendez-vous les 10 et 11 juin 2017 pour notre exposition à la salle Emile Romanet

Section Volley



Lundi soir, 20 h 30, à quatre pattes dans le salon, je regarde sous le canapé, sous les fauteuils, je soulève tous les coussins en pensant «Mais où peut-elle bien être ?». Déjà au moins 5 bonnes minutes que je la cherche. Découragé, je m'affale dans un fauteuil. Et là, mon regard se porte sur le tapis de jeux de ma fille et je la vois trônant au-dessus d'un amas de jouets. Quel soulagement, je me lève, je la prends à pleine main et je retourne m'asseoir. Je vais enfin pouvoir regarder la télévision. La télécommande dans une main, je suis prêt à feuilleter le programme afin de faire mon choix. Je regarde sur la table basse, pas de programme. «Mais où peut-il bien être ?» me dis-je en me levant pour explorer le salon.

Si vous ne voulez pas que cette mésaventure vous arrive, pourquoi ne pas laisser votre télécommande de côté le lundi soir pour rejoindre la

section volley-ball du comité des fêtes.

Les membres de cette section se retrouvent, de début septembre à fin juin, de 20 h 30 à 22 h 30 tous les lundis, au gymnase Pierre Quinon (gymnase du collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne). Sans limite d'âge et sans exigence d'un quelconque niveau sportif, les participants se retrouvent pour pratiquer ensemble du volley-ball loisir.

Pas de compétition, pas de championnat mais seulement de temps quelques rencontres amicales avec des équipes de clubs ou d'associations voisines.

Si vous voulez vous rendre compte par vous-même, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (Serge DOMAS 06 09 54 56 75), nous vous inviterons à venir à l'une de nos séances.

Éducation canine Ville Sous Arjou

Tous les samedis après-midi de 14h à 17h et tous les dimanches matin de 9h à 12h, cours d'éducation canine pour toutes races de chiens dès l'âge de 3 mois (après vaccinations).

Contact : Serge Gerin 06.47.16.52.01



La vie associative

Club gym

En 2015-2016 le club de gymnastique volontaire de Ville sous Anjou a accueilli 57 sportives. Emilie, titulaire du DEUST «métiers de la forme» anime le club depuis 2009 avec toujours autant d'enthousiasme et de dynamisme. Chaque mardi, hors vacances scolaires, Emilie propose : renforcement musculaire, assouplissements, abdos-fessiers, cardio, step, stretching... suivant les séances.

Le club organise au printemps, le 23 avril, une randonnée autour de ville sous Anjou en proposant 3 circuits, 9, 13, 18 km.



Le club accueille à tout moment de l'année de nouveaux adhérents et offre 2 séances d'essai gratuites.

Renseignements :

Hélène Doudeau, 06 13 50 60 98,

helene.doudeau@yahoo.fr

Claudette, 04 74 86 38 22

Carine, 06 59 21 84 41

Le Club Photo

Actuellement, le Club Photo est composé de 9 membres réunis autour d'une passion : la photographie. Du plus compétent au plus novice, chacun trouve sa place dans une agréable ambiance.

Chaque mois nous vous invitons à venir découvrir dans le hall de la salle des fêtes une exposition sur des thèmes très divers comme par exemple en février «la brume», en avril «l'eau», en juin «les champs»... Il y en a pour tous les goûts !!!

Les 04 et 05 juin 2016, le Club Photo vous a présenté son exposition sur les thèmes «sports», «bleu» et «zoom». Vous avez été nombreux à nous rendre visite et nous vous en remercions.

Cette année, l'exposition aura lieu les 10 et 11 juin 2017. Les thèmes travaillés seront «le bois dans tous ses états», «Ville sous Anjou» et «Lignes et Courbes».

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nul besoin d'être

un expert, ni d'avoir un matériel sophistiqué ; l'envie de partager une émotion, une sensation, à travers une photographie suffit amplement ; ainsi que de partager de bons moments conviviaux lors de nos sorties.

Nous nous réunissons le premier mardi de chaque mois à 19h00 au local du club situé dans le hall de la salle des fêtes.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter un des membres du bureau :

Présidente : Monique Juillet – 04 74 29 67 79

Trésorière : Viviane Mourier – 04 74 84 05 59

Secrétaire : Béatrice Rambaud – 04 74 84 05 14



La section jeunes

Une équipe dynamique de jeunes a proposé pendant l'année 2016 différentes animations qui ont été autant de moments conviviaux et de rencontres intergénérationnelles. L'année a commencé par une vente de roses en porte à porte pour la St Valentin, puis un concours de coinche en mars, une matinée moules-frites lors de la journée humanitaire en avril. Leur participation a été très appréciée lors de la matinée «village propre»

organisée par la commune. Ils ont aussi participé à la fête du 12 juin en jouant les conscrits des années 1900 et pour le 14 juillet c'était le concours de pétanque. Enfin en octobre une matinée diots avec pain cuit au four à bois sur la place du village. Le programme 2017 a débuté par une vente de tartes au sucre dans les différents quartiers de la commune, d'autres rendez-vous sont encore à découvrir.



La vie associative

Le yoga



Le yoga s'adresse à tout le monde, la pratique se fait dans le respect de son corps, c'est un travail autour du renforcement des chaînes musculaires, des articulations et de la souplesse selon les capacités du jour, du moment, de la

personne. Il ne s'agit pas de faire une performance acrobatique, il n'y a pas de compétition avec Soi même ni avec les autres ! Il est possible de réaliser une posture parfaitement mais ne pas être dans le yoga : être ici et maintenant, dans le calme et le lâcher-prise émotionnel. La pratique du yoga nous enseigne à ramener notre vigilance dans l'instant présent

et à nous concentrer sur ce qui se passe en nous. C'est en reliant souffle et mouvements que nous développons notre conscience. Le yoga est un chemin joyeux qui apporte paix et sérénité, une plus grande écoute de Soi et de l'autre, une ouverture à la vie.

Pour comprendre le yoga, il est nécessaire d'en faire l'expérience, c'est possible tous les mercredis de 18h30 à 20h à la salle Émile Romanet de ville sous Anjou.

Renseignements : Régine GENRE 06 19 29 79 58

Patricia ROYER
Enseignante de yoga.

Club de l'amitié

D'années en années au club, le nombre d'adhérents diminue, le bureau est réduit de moitié, enfin pour l'instant on fonctionne encore pas mal mais pour combien de temps ? Malgré toutes nos sollicitations, les nouveaux retraités ne viennent toujours pas.

C'est pourtant agréable de pouvoir rencontrer du monde et discuter sans compter que de nombreuses activités sont proposées, ce qui est nettement mieux que les heures devant la télé et ça coûte bien moins cher que les après-midi au super marché enfin c'est comme cela. Chacun est (encore) libre.

En espérant toujours être entendu je redis à tous, que de la mi-septembre à la fin mai nous vous accueillerons avec grand plaisir les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois entre 14 et 17 heures à la salle de TERREBASSE, c'est avec joie que vous pourrez partager nos occupations.

S a n s trop d'illusion j'espère être entendu, cette association existe et il ne lui manque que de nouveaux membres, un

esprit plus moderne, mais cela ne peut se faire qu'avec des gens plus jeunes alors venez nombreux. Je vous dis à l'an prochain avec de nouveaux membres, un nouveau bureau et toujours beaucoup de convivialité.



Marcel MAGNIN
Président du club

La FNAGA de la SANNE



L'association des anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie regroupe encore 39 anciens d'Afrique du Nord ou leur épouse et 12 membres honoraires, des 3 communes de

La Chapelle de Surieu, St Romain de Surieu et Ville Sous Anjou

La vie associative

Son siège est toujours situé à Ville sous Anjou

Son bureau n'a pas changé et est toujours composé de :

Un Président : Roger FINAND de La Chapelle de Surieu

Un Vice-président : Georges DESPIERRE de La Chapelle de Surieu

Un Secrétaire : Robert TAILLAND de Ville sous Anjou

Un Secrétaire adjoint : Marcel GAGATEL de St Romain de Surieu

Un Trésorier : Maurice ROCHER

Un adjoint : Henri PASSERON de La Chapelle de Surieu

Hors les réunions de secteur, et de département, et les commémorations des événements annuels nationaux l'Association a réuni ses membres :

- A sa choucroute dansante annuelle.
- En participant au concours de boules de la FNACA du département.
- En participant à la commémoration du 19 mars.

- En participant à un voyage en Italie en collaboration avec une association des COTES d'AREY.

- Et aussi quelques assemblées « apéritif » « tirage des rois » pour se retrouver ensemble.

L'Association lors de son assemblée générale du 8 décembre 2016 a rappelé au souvenir de ses regrettés camarades Fernand FINAND et Marcel SEIGLE qui nous ont quittés au cours de cette année.

Le Bureau de L'Association rappelle qu'il organisera une réunion de secteur le vendredi 5 mai 2017 à la Chapelle de Surieu et compte sur la présence nombreuse des membres de l'association.

Le président Roger FINAND

AGGA Ville Sous Anjou



LA CHASSE DANS NOS VILLAGES

La société de chasse de Ville sous Anjou accueille une centaine de chasseurs qui pratiquent différentes chasses toutes respectables ; certains ne jurent que par le grand gibier, chevreuils, sangliers

qui sont des animaux rusés et endurants aux chiens dans la traque. D'autres ont pour passion les oiseaux, toutes sortes d'oiseaux, qu'ils soient sédentaires comme les faisans ou les perdrix, ou bien migrateurs comme les grives, les pigeons et bécasses qui viennent d'Europe du Nord en quête d'un territoire plus accueillant et riche en nourriture, l'Afrique, en passant par chez nous... d'autres chasseurs encore reprennent le chemin des bois sans poudre ni plomb ni fusil mais affublés d'arc et flèches pour retrouver la proximité parfois incroyable avec la faune...

Un chevreuil qui sort à 5 mètres de vous, de nulle part, fait partie des émotions au rendez-vous pour peu que le self-control à l'immobilité, soit de mise !!! Une maîtrise à acquérir

pour se fondre dans l'intimité de la forêt... Quel spectacle que sont fouines, lièvres, chevreuils, renards, écureuils, pics, chouettes et autres passereaux, espionnés qu'ils sont, du haut des affûts par les archers et autres passionnés de Nature...

D'ailleurs, et c'est une invitation, chacun de vous, amoureux de la Nature ou pas, du moins pas encore, peut participer aux comptages de printemps qui se feront fin avril et fin mai. En principe trois soirées à la suite espacées d'un mois sont prévues de 19h à la nuit. Si vous êtes intéressés vous pouvez me contacter pour inscription autour du 10 avril 2017. Nous donnerons les détails d'organisation à ce moment-là aux intéressés.

Cette année 2016, la convivialité était de mise avec le rapprochement des deux sociétés de chasse de Saint Romain de Surieu et de Ville sous Anjou, organisation d'une chasse aux lièvres avec des chasseurs (nombreux archers) de ville sous Anjou sur le territoire de Saint Romain de Surieu avec ensuite, choucroute à la cabane de chasse... Puis, une partie de chasse au grand gibier à Ville sous Anjou avec bien sûr, les chasseurs Saint Romantaires et un super casse-croûte pour accompagner cette belle matinée ensoleillée.

René Aubert. Tél : 06 15 21 32 95

Le secrétaire ACCA Ville Sous Anjou et St Romain de Surieu

La vie intercommunale

Centre social "Les 4 Vents"

C'est quoi un centre social ?

Selon la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France, le centre social peut être entendu comme un foyer d'initiatives porté par les habitants. Ancré dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. A partir de là, l'action d'un centre social peut prendre différentes formes.

ACTIVITÉS ET SERVICES

⇒ DIMENSION INDIVIDUELLE

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptées aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales,

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

⇒ DIMENSION COLLECTIVE

Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies, à leurs besoins,

DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

⇒ DIMENSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

Bien évidemment tous les centres sociaux ne se ressemblent pas. A chaque commune ou quartier, son contexte particulier et ses besoins.

Le Centre Social *Les 4 Vents* est une association qui a pour objet de participer au développement et à l'animation de la vie sociale locale sur les communes d'Assieu, La Chapelle de Surieu, Saint Romain de Surieu et Ville sous Anjou. Il propose aux habitants des communes de nombreux services et activités : le multi-accueil *Les P'tits Meuniers*, l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances, le LAEP *Les Troubadours du mercredi*... Vous retrouvez également l'équipe du centre social tous les jours sur les temps d'accueil périscolaire.

Si la dimension individuelle est très développée, les deux autres dimensions n'en sont pas pour autant absentes. Des commissions très actives, mêlant centre social, élus et habitants, offrent la possibilité de réfléchir collectivement autour de questions plus globales telles que la parentalité, le bien vieillir...

Le Centre Social *Les 4 Vents* est un lieu d'accueil et de vie où



chacun peut y trouver sa place. Ouvert à tous, il a pour ambition de favoriser la rencontre et l'échange, de tisser des liens et construire des projets avec les habitants afin de contribuer au mieux vivre ensemble dans sa commune. Alors n'hésitez pas à en pousser les portes et nous interpeller sur vos envies ou vos préoccupations... Une oreille attentive sera toujours disponible !

Les nouveautés de la rentrée !

Le Centre Social *Les 4 Vents* a été créé principalement autour de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Pourtant le centre social n'est pas destiné qu'aux enfants. C'est un lieu ouvert à tous et

donc également aux adultes quel que soit leur âge.

Il était important que cette idée puisse se concrétiser au travers de notre palette d'activités. Aussi, depuis septembre 2016, trois activités de loisirs adultes rythment la semaine :

Qi Gong

Animé par Michel Pépin

Le mercredi de 19h00 à 20h15

Marche loisir

Animé par Maurice Rostaing

Le mardi à partir de 14h00 (1 sortie/mois)

Théâtre

Porté par Marjorie Vidon et Claire Pomier

Le mercredi de 20h30 à 22h30



Si une de ces activités vous fait envie, il n'est pas trop tard, vous pouvez essayer une séance pour vérifier si cela vous correspond et même vous inscrire.

Une équipe à votre écoute

Le Centre Social *Les 4 Vents* c'est également une équipe professionnelle, dynamique et qualifiée. 19 personnes franchissent quotidiennement les portes et travaillent sur les différents secteurs d'activités. Certaines sont d'ailleurs très polyvalentes et interviennent sur de multiples actions.

Pour simplifier la présentation de l'équipe nous avons regroupé les personnes en trois pôles sous la direction de Bruno FELISI :

PÔLE ANIMATION

Petite enfance (multi-accueil, LAEP, RAM...)

Sylvie PITTON (coordinatrice)

Marie-Claire GEAY

Candice JIMENEZ

Chantal MEILLER

Nathalie SOYERE

La vie intercommunale



Enfance/Jeunesse (Accueil de loisirs mercredis et vacances et périscolaire)

Hélène RIVAL (coordinatrice)

Julie BOURGUIGNON

Maxime LUQUET-GOEPFER

Lisa GAILLETON

Estelle PROUVOT

Elodie VALETTE

Annick VANAUDENHOVE

PÔLE ADMINISTRATIF

Marie-Hélène SOUVIGNET (accueil, secrétariat)

Cyrille DESCORMES (comptable)

Gilles GUSTIN (aide comptable)

PÔLE SERVICE / ENTRETIEN

Gabriel CHAUSSON

Jocelyne MONJOVET-BASSET

Chems-Eddine OUROUANE

En outre, en tant qu'association, le Centre Social *Les 4 Vents* rassemble également de nombreux bénévoles. Qu'il s'agisse de donner un « coup de main », d'animer un atelier ou de participer à la gestion de la structure, les bénévoles agissent au côté de l'équipe professionnelle et contribue ainsi à la mise en œuvre du projet du centre social. Sans eux, le centre social ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui !

Le conseil d'administration est composé de vingt personnes, habitant les quatre communes, réparties en trois collèges :

MEMBRES ACTIFS

Isabelle VERRAT (Présidente), Estelle ROQUES (Vice-présidente), Claude MILLET (Trésorier), Magalie CARON (Trésorière adjointe), Laure GENTIL (Secrétaire), Marjorie VIDON (Secrétaire adjointe) mais aussi Jessica HEMON, Céline JOUBERT-MORCILLO, Elodie MARRON, Christian MASSIN, Mylène PENEL, Sandrine RIOCREUX, Anaïs SERPOLLIER et Ingrid TOUREL.

MEMBRES ASSOCIÉS

Frédéric FLEURY (La Sanne Foot) et Christiane PERIER (L'Heure Joyeuse).

MEMBRES DE DROIT (ÉLUS DES QUATRE COMMUNES)

Elisabeth CORINO (La Chapelle de Surieu), Alice GOUEREC (Assieu), Josiane PELLAT (Ville sous Anjou) et Delphine SATRE (St Romain de Surieu)

Peut-être en connaissez-vous certains. Ce sont peut-être même des voisins ou des amis, alors n'hésitez pas à les interpeller si vous souhaitez en savoir plus sur votre centre social.

A VOS AGENDAS !!!

- Le café des bénévoles - Le 1^{er} mercredi du mois à partir de 9h15
- «La grande lessive» - Le 23 mars 2017

Le centre social souhaite renouveler son expérience et s'inscrire à nouveau dans cette manifestation nationale dédiée aux arts plastiques. Cette année, il sera question de vous. Alors venez partager vos témoignages ou vos rêveries à partir de l'invitation : «Ma vie vue d'ici».

- Chasse à l'œuf - Samedi 8 avril 2017

Chasse à l'œuf avec des parcours pour tous les âges.

- La Fête de l'été - Le samedi 8 juillet 2017

L'équipe du centre social *Les 4 Vents* vous attendra nombreux, jeunes et moins jeunes, seul ou en famille... pour fêter l'arrivée de l'été. Échanges et convivialité seront les maîtres mots de cet événement que nous souhaitons dans un esprit de fête de village.

- Les escapades du centre social

Le centre social vous propose régulièrement des sorties à la journée ouvertes à tous : balades, randonnées, sorties nature ou culturelle... Faites un pas de côté et sortez de votre quotidien !

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'accueil :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00

Contacts :

30, route de la Chapelle 38150 Saint Romain de Surieu

Tél. 04 74 84 43 92 / Fax 04 74 84 42 64

www.csles4vents.fr

cs.romain@wanadoo.fr

Bruno FELISI

Directeur du Centre Social «Les 4 Vents»



La vie intercommunale

Chorale «Les Compagnons de la Sarne»



Les Compagnons de la Sarne ont repris les répétitions depuis le mardi 6 Septembre. L'Assemblée Générale a eu lieu le 27 Septembre, la composition du bureau est la suivante :

Présidente : Mary-Françoise BONNARD

Secrétaire : Jacqueline FIGUET

Secrétaire adjointe : Martine DREVET

Trésorière : Chantal DUTAL

Trésorière adjointe : Anne-Marie MATHIEU

Membres du bureau : Christiane Mabilon, Ginette Millet, Yvette Marti, Bernard Buisson, Yvonne Beaujard, Sylvie Gross, Marie-Noëlle Lancrerot.

Les choristes ont participé la soirée du Festi'cloches à Assieu le samedi 5 novembre.

Le 19 novembre à 20h nous avons proposé une soirée théâtre avec la troupe «Mise en Sarne» à La Chapelle de Surieu. Nous sommes fiers d'avoir participé au Téléthon de Primarette le samedi 3 décembre, c'était un véritable challenge avec environ 350 choristes venus de chorales environnantes.

Nos prévisions pour 2017 :

- les 25 et 26 Mars ce sera notre concert annuel salle Emile Romanet à Ville sous Anjou.

*La Secrétaire,
Jacqueline FIGUET.*



la Coccinelle

Magasin de producteurs vente de fruits et légumes
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi de 8h à 13h

7 route d'Auberives - ROUSSILLON
en face du club cynophile de VILLE SOUS ANJOU

06 62 35 13 09

La vie intercommunale



Maison du patois et du patrimoine

38150 LA CHAPELLE DE SURIEU



Fête de la courge 2016

SAISON CULTURELLE 2016-17

LE TROUSSEAU DE NOS GRANDS-MÈRES

Démonstration de lessive à l'ancienne à la cendre de bois, exposition de fers à repasser, de machines à coudre et de machines à laver, présentation de vêtements et sous-vêtements, ateliers de couture, tricot et broderie, sketch des Arpelauds...

- Dimanche 14 mai 2017 à 15 heures
- Samedi 20 mai 2017 à 20 heures
- Vendredi 9 juin 2017 à 20 heures
- Et sur réservation pour les groupes du 15 mai au 8 juin 2017

Contacts :

Michel Rousset 04 74 84 40 58
Anne-Marie Mabilon 04 74 84 04 13
Marie-Thérèse Satre 04 74 84 46 09

RENDEZ-VOUS POUR LA 13^{ÈME} ÉDITION
DES «NUITS DU PATOIS»
LES 6-7-8 OCTOBRE
SALLE DUFEU À PÉAGE DE ROUSSILLON

06 23 40 15 68
38150 Ville Sous Anjou

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT

La vie intercommunale

Tennis Club de la Sarre

N° d'affiliation FFT : 10.38.0150- N° d'Agrément Sport DDCS : 38 12 004



**UN CLUB INTERCOMMUNAL ET FAMILIAL
OUVERT À TOUS !**

Un seul contact : tclasanne@gmail.com

Le site : <http://tc-lasanne.e-monsite.com/>



Un complexe remis à neuf en mai 2016

INFRASTRUCTURES :

- 3 courts extérieurs en béton poreux
- 1 local de réception «club house Pierre Beaujard» intégré au bâtiment du Centre Social.



UNE ÉQUIPE ENSEIGNANTE DE QUALITÉ :

- 1 monitrice diplômée d'Etat BE1 : Lise CHALENCON
Responsable de toute la formation au club.
- 1 animateur diplômé CQPAMT : Maxence CHAMPIN

DES PROPOSITIONS VARIÉES ET ADAPTÉES :

- MINI TENNIS : pour les 4/6 ans, mis en place depuis octobre 2015 avec utilisation de la salle de psychomotricité du centre social. Matériel adapté aux bambins et prêt possible à l'année.

Ce projet a été ciblé «coup de cœur» par la commission de développement du Comité Isère Tennis et notre section a été récompensée et mise à l'honneur lors de l'assemblée générale du Comité Départemental.

- ECOLE DE TENNIS : pour les 8/14 ans, cours le mercredi après-midi ou samedi matin.
- COURS ADULTES : Débutant/perfectionnement/compétition.

- DE LA COMPETITION : avec 3 équipes engagées en championnat de l'Isère, 1 à l'automne et 2 au printemps.
- TOURNOI OFFICIEL JEUNES : organisation d'une compétition annuelle homologuée à la FFT regroupant les jeunes licenciés de la région de 9 à 18 ans.
- LA FETE DU TENNIS NATIONALE par le biais de la FFT: organisation en Mai /juin, 1 journée en période de Roland Garros, le club ouvre ses portes à tous à cette occasion et en 2016 ce fut une belle réussite ! Chacun peut venir découvrir la discipline et bénéficier d'offres intéressantes par le biais des licences «Découverte» pour les adultes ou «Périscolaire» pour les moins de 15 ans. Un RDV à ne pas manquer pour découvrir la vie de notre section.



Sylvie PIPARD
Présidente du club

A. S. La Sarne Football

www.Asasanne.footeo.com

A en croire le nombre toujours croissant de joueurs et joueuses, il fait bon vivre de jouer au football sur les bords de la Sarne !



En effet cette saison nous avons battu un nouveau record d'effectifs, avec plus de 250 licenciés des U6 U7 (5 6 ans) aux Vétérans (35 ans et plus...), en passant par les Seniors Filles (3 équipes) et Garçons (2 équipes).

Pour permettre cette évolution positive d'effectif au sein du club dans les meilleures dispositions, nous avons mis en place des commissions (manifestations, technique, matériel, sponsoring, buvette...avec un responsable pour chacune). Elles permettent d'épauler les membres du bureau qui sont bien évidemment tous bénévoles et ne comptent pas les heures passées pour le bon fonctionnement du club.

De plus, nous pouvons remercier tous les sponsors qui se sont associés au club, dont Mr J.L. Alexandre (Alexandre Pneu), et qui nous permettent d'évoluer aussi bien actuellement.

Par exemple, l'équipe Fanion Féminine, toujours coachée par Ch. Ezquerria et qui évolue en Honneur Ligue, fait parfois des déplacements lointains en bus et le sponsoring permet entre autre de couvrir tous ces frais.

Il nous permet également d'avoir de meilleurs équipements pour évoluer dans les meilleures conditions possibles. Notre équipe fanion Féminine 1 joue cette année encore les premiers rôles dans son championnat régional en Honneur

Ligue, afin de peut-être jouer les barrages pour l'accession en Division 2. L'équipe Réserve évolue également très bien avec la première place à la trêve hivernale dans son championnat d'Excellence.

Mention spéciale à l'équipe des U13 garçons, coachés par C. Chardaire et E. Denolly, qui sont invaincus et montent donc en Excellence ! A noter aussi la bonne prestation de l'équipe des U19 qui est dans les premières places avec beaucoup de jeunes joueurs dans son effectif ; et l'équipe des U15 passe dans le championnat à 11. Nous pouvons souligner pour finir le nombre de Jeunes Filles qui évolue toujours positivement dans les catégories des plus jeunes.

Pour faire vivre le club, nous organisons par ailleurs diverses manifestations dont prochainement la Soirée Dansante comme chaque année à la Salle des fêtes de Ville sous Anjou, le Samedi 1er Avril 2017. Un Jambon Madère sera servi avant de danser ! Et en fin de saison (début juin) aura lieu notre traditionnel tournoi des associations ouvert à tous !



Tous les joueurs et joueuses vous attendent au stade Père André, les samedis et dimanches, pour les encourager ! Et n'hésitez pas à vous rendre sur notre site asasanne.footeo.com pour avoir toutes les infos du club !!

*A bientôt sur les bords de la Sarne !
La secrétaire adjointe, D. WEISSEND*

La vie intercommunale

Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages

ASSIEU - LA CHAPELLE DE SURIEU - SAINT ROMAIN DE SURIEU - VILLE SOUS ANJOU

Le syndicat est chargé de soutenir l'action sociale sur les quatre communes en allouant une subvention de fonctionnement au centre social «les 4 vents » et en prenant en charge certains emplois. Il est l'interlocuteur de la Caisse d'allocations familiales avec laquelle il contractualise le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui permet de financer les activités du Centre Social.

Le syndicat est aussi chargé de soutenir l'action sportive sur les quatre communes, il assure la gestion des équipements sportifs situés à S^t Romain et prend en charge les investissements et les frais de fonctionnement

Les quatre communes sont propriétaires et responsables des bâtiments du centre social, des courts

de tennis, des terrains de football, des locaux sportifs.

Le financement des communes au S.A.S.S a été de 210 000€ pour l'année 2016 dont environ 150 000€ sont dédiés au fonctionnement et 60 000€ à l'investissement. La participation de chaque commune est calculée selon une clé de répartition, en 2016 elle a été de 65 617,48€ pour Ville sous Anjou.

A savoir :

Dans le bâtiment du centre social, la location des salles est possible le week-end, les réservations se font auprès de l'accueil du Centre Social des 4 Vents au 04 74 84 43 92.

Le Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais



Après 2 années de gestation, le Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais entrera en service en janvier 2017 ! Outre le prêt, la consultation de

documents, la participation aux animations... les usagers pourront désormais, depuis n'importe quelle bibliothèque du réseau, consulter, réserver et se procurer les ressources disponibles des autres bibliothèques grâce à un portail informatique et à la circulation des documents à la demande (livres, revues, CD, DVD, partitions...). En d'autres termes, chaque bibliothèque du réseau va devenir une médiathèque en puissance ! Le réseau va donc considérablement élargir son offre documentaire, proposer une plus grande proximité et égalité d'accès aux ressources pour les lecteurs, offrir des amplitudes d'ouverture plus importantes, etc. Le réseau regroupe les médiathèques municipales d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou et la Médiathèque communautaire de Saint-Maurice-l'Exil, devenue tête de réseau. La mise en réseau des médiathèques du territoire a nécessité 2 années de travail, au cours desquelles la CCPR a bénéficié du soutien du Service de la Lecture Publique du Département de l'Isère. Les bénévoles et les professionnels ont travaillé sur la

définition des besoins informatiques, la consultation et le choix du logiciel de gestion des bibliothèques, la formation au logiciel et l'harmonisation des pratiques professionnelles (conditions d'inscription, d'accueil, de prêt et de services). Les étapes suivantes du réseau seront : l'intégration des bibliothèques qui ont la volonté de rejoindre le réseau, le travail collaboratif sur les acquisitions de documents et la mutualisation des animations du réseau et sur l'augmentation du fonds documentaire, bibliothèque numérique comprise.

Par ailleurs, la Médiathèque du Pays Roussillonnais «Tête de Réseau», à Saint-Maurice-l'Exil, va bénéficier d'une extension et rénovation de ses locaux, dès 2017.



La vie intercommunale

Le Réseau des Médiathèques du Pays Roussillonnais

INFOS PRATIQUES :

Le portail

Consultation, réservation, prolongation des documents, animations, informations pratiques

reseau-mediatheques.ccpaysroussillonnais.fr

Ce site sera opérationnel fin janvier 2017

L'inscription

L'inscription (ou la réinscription) se fait dans la médiathèque de son choix.

La carte est individuelle, intercommunale et unique à tout le réseau. Elle est valable un an.

Elle est gratuite jusqu'à 18 ans et de 5 € au-delà.

Le prêt

Il est possible dans toutes les médiathèques du réseau. Vous pouvez emprunter, par carte, dans une médiathèque ou pour l'ensemble du réseau, pour une durée de 21 jours : 10 imprimés, 4 CD, 4 DVD, 3 livres audio, 2 partitions.

Il y a toujours une médiathèque ouverte !

Lundi : Agnin, Le Péage-de-Roussillon, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

Mardi : Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay

Mercredi : Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

Judi : Le Péage-de-Roussillon, Vernioz

Vendredi : Clonas-sur-Varèze, Le Péage-de-Roussillon, Saint-Maurice-l'Exil

Samedi : Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Saint-Maurice-l'Exil, Sonnay, Ville-sous-Anjou



SONNAY

20 Route de Bougé 38150 Sonnay
04 74 57 64 51 bibliotheque.sonnay@yahoo.fr

CHANAS

2 Place de la paix 38150 Chanas
09 67 71 73 87 biblichanas@hotmail.fr

LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

11 Avenue Jules Ferry 38550 Le Péage-de-Roussillon
04 74 86 58 60 bibliotheque.municipale@le-peage-de-roussillon.fr

SAINT-MAURICE-L'EXIL

Rue de la commune 1871 38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 86 20 26 contact-mediatheque@ccpaysroussillonnais.fr

VERNIOZ

160 Route du Pilat 38150 Vernioz
04 74 54 77 04 bibliothequevernioz@orange.fr

AGNIN

Rue des écoles 38150 Agnin
04 74 84 14 25 bibli.agnin@live.fr

ANJOU

Mairie 38150 Anjou
04 74 84 15 12 bibliotheque.anjou@orange.fr

BOUGE CHAMBALUD

7 Place du 8 mai 1945 38150 Bougé-Chambalud
04 74 48 35 39 bibliotheque.bougechambalud@orange.fr

CLONAS SUR VAREZE

Impasse des écoles 38550 Clonas-sur-Varèze
b-m.clonas@orange.fr

VILLE-SOUS-ANJOU

Rue des écoles 38150 Ville-sous-Anjou
04 74 58 17 49 bibliovsa38@orange.fr

Contact Presse :

Carine HILAIRE 04 74 29 31 05

Association Espoir Isère contre le Cancer

Le malade «au coeur» de sa priorité



L'association Espoir Isère contre le Cancer a pour objet d'entreprendre toute action ayant pour but d'aider à la recherche, la prévention et d'une manière générale à la lutte contre le cancer dans le département de l'Isère. Tous les fonds sont intégralement reversés aux chercheurs, aux institutions de soins et aux familles dans ce département. Elle a besoin de toute votre générosité pour atteindre les objectifs suivants : équiper les services de cancérologie avec du matériel médical de pointe ; soutenir la recherche fondamentale et médicale ; améliorer le confort des malades dans différents services de cancérologie des hôpitaux et cliniques ; aider des familles en difficulté financière du fait de la pathologie et apporter des informations à caractère sanitaire et sociale avec des actions de prévention.

L'antenne roussillonnaise, composée exclusivement de bénévoles, œuvre depuis près de 40 ans pour les établissements de proximité, à savoir : l'hôpital Lucien Hussen à Vienne, la clinique des Côtes du Rhône à Roussillon, le «Mas des Champs» à Saint Prim, la maison de retraite «Notre Dame des Roches» à Anjou et l'EHPAD Bellefontaine au Péage de Roussillon.

Deux événements chaque année :

Pour bien cadrer avec les objectifs de notre association, le produit de nos actions sert à financer l'achat de matériels et/ou de prestations au bénéfice des malades selon les besoins des établissements. Les factures étant réglées directement aux fournisseurs et aux intervenants. Le malade étant le «cœur» de leur priorité. L'antenne se mobilise également pour l'aide à la

recherche sur le département de l'Isère. Pour récolter le maximum de fonds, l'antenne de Roussillon organise deux grosses actions qui se déroulent sur les communes de la C.C.P.R. Tous les ans elle organise la marche de l'espoir, le deuxième dimanche du mois de mai, sur une commune différente chaque année. Tous les deux ans, au mois d'octobre, elle propose une vente de brioches qui mobilise les associations et des bénévoles dans chaque commune.

Ces trois dernières années l'association a permis l'achat de matériel médical pour l'EHPAD Bellefontaine au Péage de Roussillon en 2014 ; le financement de soins socio-esthétique au service oncologie de l'hôpital de Vienne en 2015 ; le financement de formation et de matériel pour l'accompagnement des patients en soins palliatifs au «Mas des Champs» à St Prim en 2016. Enfin, tous les ans, une aide financière est allouée pour la recherche à Grenoble. Pour un total financier de 73 991,97 euros.

Les membres de l'association remercient très sincèrement tous les élus, les sponsors, les bénévoles, les marcheurs et les généreux donateurs qui les soutiennent et qui participent à bon déroulement des différentes actions.

A RETENIR :

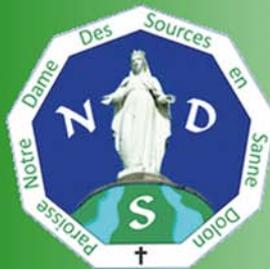
La date du 14 mai 2017 pour leur vingtième marche de l'espoir à Sonnay. Toutes les personnes désirant rejoindre l'association sont les bienvenues.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Nicole VELLAY, responsable de l'antenne, au 04 74 84 97 82.

La vie Paroissiale

La Paroisse Notre Dame des Sources

*Notre Dame des Sources
en Sanne Dolon*



Avec huit autres villages (Assieu, La Chapelle de Surieu, St Romain de Surieu, Agnin, Anjou, Bougé, Chambalud et Sonnay), Ville Sous Anjou fait partie de la Paroisse Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon. Notre prêtre modérateur est le Père Jean-Claude Lefèbvre qui est aussi responsable de la Paroisse St Pierre en Pays Roussillonnais, on peut le joindre au 04 74 86 30 28 ou 06 21 37 34 86.

Il est assisté de 3 prêtres coopérateurs ; les Pères Davy, Basile, Joachin, ainsi que des diacres Thierry Merle et Bernard Buisson.

Les principales rencontres de notre Paroisse se déroulent

à la **Maison Paroissiale**

17 route du Dauphiné 38150 Anjou

Tél : 04 74 84 06 54

Mail : notredamedessources@orange.fr

Site Internet : <https://paroisse-notredame-sannedolon.fr>

Un accueil est ouvert tous les mercredis de 9h à 11h et les samedis de 10h à 11h30, pour des renseignements en particulier concernant la catéchèse, l'aumônerie ou pour

les démarches relatives à un baptême, un mariage ou tout simplement pour un moment de discussion. Le mercredi à partir de 9h30 permanence du père Jean-Claude sur rendez-vous, téléphoner auparavant au 04 74 86 30 28.

Vous trouvez toutes les informations relatives à la Paroisse sur le site internet ainsi que dans le bulletin trimestriel «Informations chrétiennes» qui peut être téléchargé sur le site ou que vous pouvez avoir en version papier en même temps que «Intervillages» si vous en faites la demande en contactant la Maison Paroissiale.

Dans chaque village de la Paroisse, il existe un Comité de Clocher dont un des principaux objectifs est d'assurer une proximité d'Église auprès des habitants. Notre clocher a besoin de toutes les bonnes volontés pour répondre à cette mission.

Nicole Pedeux (04 74 29 64 17)

Josiane Pellat (04 74 84 05 01)

peinture decoration

cloisons sèches ,joints calicot

ARNAUD André

17 , rue Emile Romanet
38150 VILLE SOUS ANJOU
TEL: 04.74.84.16.37

PORT: 06.73.01.18.08



Sandrine SERVONNAT pour vous conduire

Toutes distances ...
Transport malade assis ...

06-75-69-99-24

12 Chemin de la perrière
38150 Ville sous Anjou

Commune de stationnement:
Ville sous Anjou N°1636

TAXI SANDRINE
Tous transports ...

TAXI



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLE SOUS ANJOU
N°16 - MARS 2017